

UNE EXPLOITATION DES CAUSSES DU QUERCY OPTIMISE SA GESTION HERBAGERE POUR S'ADAPTER AU CHANGEMENT CLIMATIQUE - GILLES COLDEFY -

ADAPTATION DE PRATIQUES PASTORALES FACE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



© Gilles Coldefy

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION

Gilles COLDEFY
- Causse du Quercy -

1 exploitant 1 UTH

194 ha de SAU, dont 112 ha
de surfaces pastorales

- 11 ha de céréales, 58 ha de prairies temporaires et de luzerne, 13 ha de prairies permanentes et 112 ha de parcours (à côté du siège d'exploitation)
- Autosuffisant en fourrages
- 400 brebis de race Causse du Lot (CDL). Béliers CDL
- Production d'Agneau de boucherie – vente à un marchand
- Auto renouvellement du troupeau
- 1 agnelage / an en une seule période

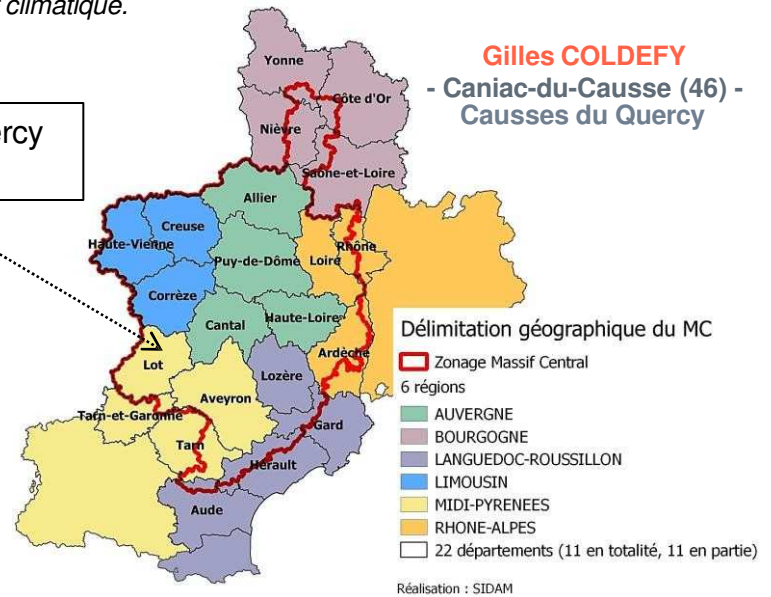
Introduction :

Le projet PastoM « Pastoralismes en Massif central » est un projet porté par Auvergne Estives en partenariat avec les Chambres d'agriculture de l'Ardèche, de la Corrèze et du SIDAM. Ce projet s'intéresse aux différentes formes de pastoralismes présentes sur notre territoire, le Massif central. On s'intéressera au travers de ces fiches aux leviers d'adaptation mis en place par les systèmes pastoraux de notre territoire pour s'adapter au changement climatique.

Causse du Quercy
(46)

Exploitation lotoise:

Située à 350 m d'altitude.
Causse typique du Quercy.
Sols argilo-calcaires superficiels.



Pérennité et production des prairies mises à mal par les sécheresses à répétition

Face aux évolutions climatiques qui impactaient de plus en plus son système fourrager, l'éleveur en a profité pour réviser son schéma d'agnelage et optimiser la conduite de ses surfaces herbagères.

Pour réduire l'impact des vagues de chaleur sur ses surfaces herbagères, l'éleveur a pris le risque de modifier son système d'élevage en calant sa période de mise-bas sur la pousse de l'herbe et en réalisant son agnelage en plein air. Dans le même temps, les périodes d'utilisation des parcours ont été déplacées pour bénéficier d'une ressource en pleine maturité.



© Gilles Coldefy

S'ADAPTER GRACE A UNE GESTION HERBAGERE OPTIMISEE

Pratiques culturales

- 11 ha de céréales (orge d'hiver et de printemps) destinés à l'alimentation des animaux
- 45 ha de prairies multi-espèces et luzerne fournissant du foin à bonne valeur alimentaire en une seule coupe
- 13 ha de prairies permanentes récoltées en une seule coupe. Pâturage d'automne
- 112 ha de parcours

L'exploitation est autonome en fourrages mais pas en céréales ni en protéines. Il y a achat de céréales et d'aliment complémentaire pour la fabrication des rations aux brebis et aux agneaux.

Sécheresses et canicules

Depuis 2010, l'éleveur a constaté que les épisodes de sécheresse et de canicule revenaient avec une fréquence accrue. Alors qu'auparavant, le cumul annuel des pluies dépassait les 1000 mm, les précipitations plafonnent désormais autour de 800 à 900 mm (2021 excepté). En outre, les pluies ont tendance à se reporter en période hivernale et les printemps, habituellement arrosés, tendent à devenir plus secs.

Cette hausse de la fréquence des périodes chaudes et sans précipitations pénalise fortement la productivité des surfaces en herbe. L'impact est surtout visible sur les prairies fauchées alors que les surfaces de parcours semblent plus résilientes.



© Gilles Coldefy

Une utilisation des surfaces herbagères à réviser

Alors que la pression climatique se faisait de plus en plus forte, Gilles avait le sentiment qu'il pouvait améliorer la gestion de ses surfaces en herbe. Les prairies fauchées souffraient d'une baisse de production (20 % environ) et les prairies temporaires perdaient en pérennité. Les conséquences des évolutions climatiques sur les parcours sont moindres, sans doute en raison de la prédominance du couvert arboré offert par les chênes.

En venant pâturer les parcours au printemps dès la mise à l'herbe, la ressource était fragilisée car elle n'avait pas sa maturité optimale et se trouvait moins résiliente après les épisodes de chaleur estivaux. Ce manque de ressources sur les parcours en été et en automne fragilisait l'autonomie fourragère de l'exploitation, même si l'éleveur n'a jamais eu besoin d'acheter du foin.

Paroles d'éleveur

« Même si on a toujours connu les sécheresses, elles étaient quand même moins fréquentes qu'aujourd'hui ».

1991

Aide familial depuis 1991, Gilles s'est installé en 2004, suite au départ à la retraite de son père.

2004

2003

Année du déclic:
Première année de grosse vague de chaleur

2010

Les vagues de chaleurs se succèdent et sont devenues une constante depuis 2010

2022

Les surfaces herbagères de l'exploitation

Les 112 ha de parcours sont composés de végétations variées, souvent agencés en mosaïque au sein des parcs. La chênaie pubescente domine sur de nombreuses parcelles de parcours mais les landes à genévriers et les pelouses sèches occupent une place non négligeable. Ces deux derniers milieux sont reconnus comme patrimoniaux et permettent à l'exploitant de bénéficier de MAEC Natura 2000.

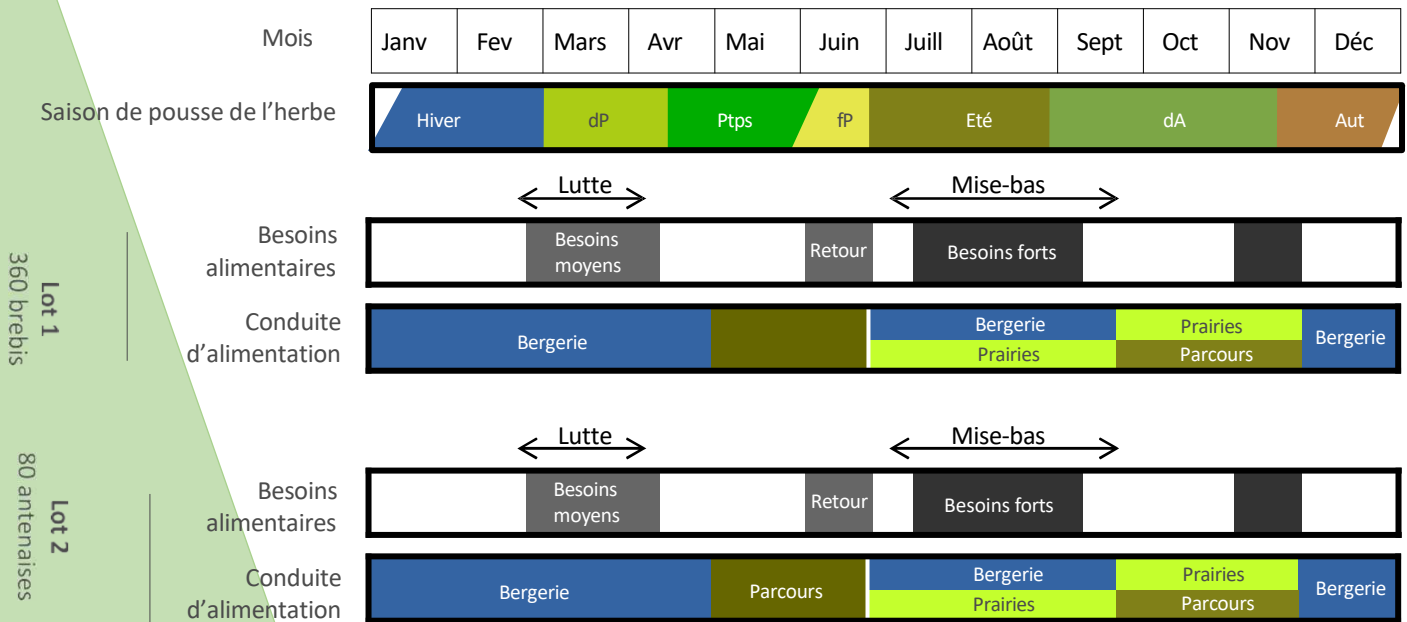


© Gilles Coldefy

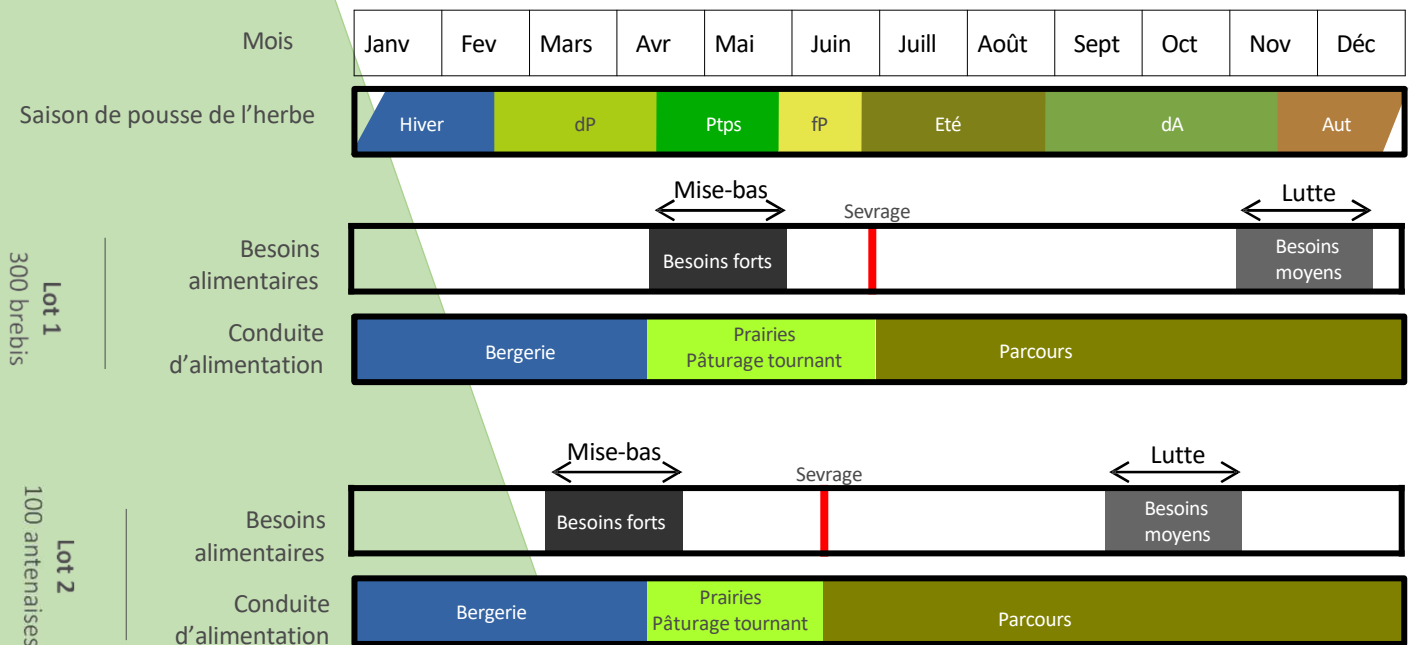
ADAPTER SON SYSTÈME AVEC LA PRATIQUE DE LA TRANSHUMANCE

Système d'élevage avant la modification du système d'élevage

dP: Début de printemps;
fP: fin de Printemps;
dA: début d'Automne.



Système d'élevage après modification du système d'élevage



Pâturage tournant et recalage de l'utilisation des parcours

Insatisfait de l'utilisation de ses parcours et soucieux d'améliorer l'organisation de son travail, Gilles a rassemblé ses mises-bas sur une seule période, le printemps (avril-mai) et a décidé de les réaliser en plein air, sur des surfaces de prairies proches de la bergerie, conduites en pâturage tournant. L'utilisation des parcours a été décalée à partir de l'été pour une exploitation optimale des ressources. La durée de pâturage sur ces surfaces a été nettement augmentée, puisque les brebis utilisent les parcours de juillet à décembre.



OPTIMISER LA GESTION HERBAGERE POUR ADAPTER SON SYSTÈME

Résultats

Les conséquences de l'adaptation du calendrier herbager et de la mise en place du pâturage tournant s'apprécient à plusieurs niveaux mais un des points les plus importants concerne les surfaces herbagères de l'exploitation dont la production, la pérennité et la résistance aux aléas climatiques a été sérieusement améliorée.

Grâce à la **pratique du pâturage tournant**, l'éleveur utilise une partie de ses prairies durant la période de pousse de l'herbe (début de printemps à début d'été). Les brebis repassent sur ces surfaces à l'automne, en fonction de la disponibilité de l'herbe. En été et en hiver, la végétation bénéficie d'un temps de repos et peut refaire ses réserves. Le nombre de tours par an sur la même parcelle varie entre 4 et 6 en fonction des années. Par rapport à une valorisation par la fauche, la productivité brute a été nettement améliorée sans pénaliser la vigueur de l'herbe.

L'arrivée sur les parcours a été décalée au début de l'été, alors qu'elle était réalisée auparavant à partir du mois de mai (plein printemps). Sur des parcs composés d'une végétation en mosaïque (herbe/arbustes/arbres), la ressource est variée et offre de bonnes capacités de report sur pied. Une utilisation décalée au début de l'été permet d'arriver sur des végétations qui ont terminé leur croissance et leur consommation n'impacte pas la pérennité. Il y a plus de ressources, disponible sur un temps plus long, permettant une pâture à l'automne, voire en début d'hiver.

Conclusion

Pour parer aux événements climatiques (pics de chaleur estivaux et printaniers surtout), Gilles a adapté son système d'élevage en optimisant la conduite de ses surfaces herbagères. **Les périodes de mises-bas ont été calées sur la pousse de l'herbe sur les prairies proches de l'exploitation.** La végétation des parcours a le temps d'atteindre sa pleine maturité et les animaux en profitent, soit au meilleur de la valeur alimentaire, soit en report sur pied.

Perspectives d'avenir

Aujourd'hui, **Gilles maîtrise son système** et n'envisage pas d'augmentation de troupeau par exemple. A 50 ans passés et sans reprise de l'activité par ses enfants, il se considère en vitesse de croisière. L'adaptation de son système le rend confiant pour l'avenir en ce qui concerne l'organisation du travail et une certaine sécurité par rapport aux aléas climatiques.

Impacts techniques

D'un point de vue technique, l'éleveur a dû faire l'apprentissage de la clôture active et de sa pose à l'aide d'un quad. Cette prise en mains n'a pas posé de problèmes, pas plus que l'installation d'un réseau d'eau sur les parcs destinés au pâturage tournant. Les parcelles de parcours principales ont été dotées de tonnes à eau en fixe, alimentées pour certaines par la récupération des eaux de pluie lorsqu'il a une grange sur le parc.

La technicité dans la maîtrise du pâturage tournant s'acquiert rapidement une fois les bases acquises. Gilles considère cette pratique comme la gestion d'une bergerie en plein air !

Impacts économiques

L'éleveur étant économe et bricoleur, les investissements ont été réduits à l'achat de matériel de clôture active et d'un second quad, qu'il a équipé pour la pose. Les résultats technico-économiques sur le troupeau sont restés stables.

Impacts sur le travail

La mise en place de ces adaptations a eu un impact non négligeable sur l'organisation du travail. En période d'agnelage, les animaux sont dehors et le travail est réduit par rapport à une mise-bas en bâtiment, même si les opérations restent les mêmes, bouclage et soins aux agneaux notamment. Mais globalement, l'agnelage se passe mieux et la présence de l'éleveur est allégée.



Cette fiche a été réalisée par Philippe TYSSANDIER,
Conseiller territorial mission Pastoralisme à la chambre d'agriculture du Lot,
Pour toute information complémentaire, nous restons à votre disposition,
Contactez-nous : p.tyssandier@lot.chambagri.fr

2022

Partenaires du projet :



Avec le soutien financier de :

